

Université de Pau et des Pays de l'Adour

COMPTE-RENDU DU CHSCT



Réunion du jeudi 10 décembre 2015

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni jeudi 10 décembre 2015

Ordre du jour :

- 1. Approbation des PV des réunions du 7 juillet, 8 octobre et 16 novembre 2015
- 2. Présentation pour consultation du CHSCT de trois projets menés dans le cadre du CPER 2015-2020
 - Réhabilitation des bâtiments Ferry et d'Alembert,
 - Réhabilitation de l'UFR sciences et techniques Pau,
 - Mise en sécurité générale.
- 3. Bilan de la campagne 2015 d'évaluation des risques professionnels
- 4. Cas particuliers:
 - Le dossier "PUPPA"
 - Le dossier relatif à « la manutention des bouteilles de gaz » au LFC-R (bâtiment B2 UFR ST à Pau)

5. Questions diverses

- Décès étudiant sortie de ski : quel accompagnement des étudiants et des personnels qui ont pris part à cette sortie
- Situation des anciens agents du DIVA
- Demande de mutation sur la côte basque pour raison médicale
- Harcèlement sexuel à l'UPPA : quelle politique de prévention ?
- Chauffage salle de cours Dpt GTE de l'IUT des PA
- Transformateur bât. Duboué

1. Approbation des PV des réunions du 7 juillet, 8 octobre et 16 novembre 2015

Approuvés à l'unanimité avec les modifications proposées en séance par les membres du CHSCT

2. Présentation pour consultation du CHSCT de trois projets menés dans le cadre du CPER 2015-2020

Les dossiers d'expertise sont complexes. Ils nous ont été remis la veille, aussi il est difficile d'en faire une analyse approfondie dans des délais si courts. Sur de tels projets, nous avons besoin :

- d'avoir tous les éléments **au fil de l'eau** afin de pouvoir suivre leur évolution et d'avoir le temps d'y travailler avant de donner un avis fondé lorsqu'il nous est demandé ;
- d'avoir un tableau de bord global de ces projets, compte tenu de leur nombre, qui indique notamment leurs interdépendances ;
- de bénéficier de la formation promise par la direction, sur le déroulement habituel d'un projet immobilier, qui devait nous être donnée en septembre.

Enfin, il faudrait une campagne de communication en direction de l'ensemble des personnels pour les informer de ces projets qui auront un impact direct sur leur vie au travail jusqu'en 2020. Le président y est favorable, puisqu'une telle communication permettra aux personnels de se projeter dans ces projets positifs pour l'UPPA. Il explique que cela n'a pas encore été fait car il subsiste encore quelques incertitudes sur certains projets et leur articulation (par exemple, l'opération IPRA2 permettra l'opération sur l'UFR ST (bât. A et B) et l'opération ENSGTI bât Ferry-d'Alembert, etc.)

La consultation du CHSCT dès le projet d'expertise montre la volonté de la direction d'associer le CHSCT le plus tôt possible. C'est une très bonne chose. Par contre, nous souhaitons être consultés dans les phases opérationnelles afin de prévenir les risques (HS et RPS) qui ne manqueront pas de survenir.

A partir de la présentation du déroulement type de ce genre de projets, nous saurons déterminer le meilleur moment d'être consultés (programmation).

Nous sommes conscients que ces projets impliquent une sollicitation supplémentaire de la Direction du patrimoine, ce qui nous amène à nous inquiéter sur les conditions de travail des collègues qui sont très dégradées dans ce service, sur lesquelles nous avons été alertés lors de la précédente séance du CHSCT.

Après débat, le CHSCT préconise le recrutement de personnel supplémentaire (chargés d'opérations) à la Direction du patrimoine dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du CPER 2015-2020, compte tenu des tensions déjà existantes dans ce service. Vote unanime pour.

La réhabilitation des bâtiments Ferry et d'Alembert

Les objectifs sont :

- La mise en sécurité des bâtiments,
- L'amélioration de leur comportement thermique,
- Le développement des projets de l'ENSGTI (master international, formation ingénieur en apprentissage, augmentation de l'activité de recherche)
- L'amélioration de ses équipements (salle de travail-bibliothèque, salle de visioconférence et d'enseignement à distance, salle de langue, salles informatiques, salles de travaux pratiques)
- L'accueil d'un incubateur étudiant de l'université et des formations supérieures de Pau

L'enjeu important, comme pour tous ces projets, est la question des travaux en sites occupés et leur impact sur les conditions d'hygiène, de sécurité et de travail des collègues impactés, sachant que des services devraient être déplacés (Direction du numérique, FORCO) dans les locaux de l'UFR ST.

Le même programmiste s'occupera des dossiers UFR ST et ENSGTI de manière à les articuler correctement.

Pour la communication, la Direction du patrimoine compte sur les représentants des services concernés qui sont membres des équipes projets pour faire remonter et redescendre l'information. Sur ce point, nous avons insisté pour que les membres des comités de pilotage soient sensibilisés à l'importance de leur rôle dans ce domaine car tous les services concernés par les travaux ne sont pas représentés dans les comités de pilotage des projets.

La réhabilitation de l'UFR sciences et techniques Pau

Le projet concerne les bâtiments A et B de l'UFR ST de Pau.

Les objectifs sont :

- D'obtenir des bâtiments qui répondent aux normes actuelles de sécurité, d'accessibilité et d'économie d'énergie,
- D'adapter ces bâtiments vieux de plus de 50 ans aux nouvelles pratiques pédagogiques (salle de visioconférence et d'enseignement à distance, salles de langue, salles informatiques, salles de travaux pratiques modernes, espaces de travail libre confortables et connectés)
- De réaménager le hall d'entrée afin d'en faire un lieu d'exposition, de manifestation grand et confortable pour l'ensemble du campus, vitrine de l'université
- D'accueillir (après le départ de personnels vers l'IPRA2) les services de reprographie, de la FORCO et de la Direction du numérique.

La mise en sécurité générale

Ce projet regroupe 8 sous-projets concernant les bâtiments de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sport, de l'Institut Claude Laugénie, de l'UFR Droit, Economie, Gestion, de la BU Droit-Lettres, de l'IUT de Pau et des Pays de l'Adour (Pau et Mont-de-Marsan), Château-Neuf, sainte Claire et Montaury de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque, de l'UFR Sciences côte basque, les halles des sports à Pau et Bayonne.

Les principaux objectifs sont :

- La mise en sécurité et en accessibilité des bâtiments
- Le traitement des défauts d'étanchéité
- L'amélioration du confort des usagers

Tous ces bâtiments vont être désamiantés, nous demandons ce qui sera fait pour les autres bâtiments. Le président répond que cette question devrait être traitée partout.

On ne peut qu'être en faveur de projets destinés à améliorer les conditions d'hygiène, de sécurité et plus généralement, de travail des personnels et des usagers, aussi nous avons donné un **avis favorable sur ces trois projets**.

Par contre, leur mise en œuvre est susceptible de dégrader les conditions de travail, d'hygiène et la sécurité des collègues, aussi, nous souhaitons être informés et consultés dans le cadre de cette mise en œuvre, et notamment sur les déplacements et réorganisations de services.

3. Bilan de la campagne 2015 d'évaluation des risques professionnels

Le conseiller de prévention nous a présenté un bilan d'étape de cette campagne de récupération des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) des 43 différentes unités de travail de l'UPPA.

À ce jour, il manque 11 DUERP. Parmi les DUERP reçus, une dizaine d'entre eux sont de très bon niveau. Par contre, 8 d'entre eux ne font pas état d'un programme d'action et de prévention et les autres programmes d'action ne sont pas exploitables (à l'exception de la dizaine suscitée).

Au total, un peu plus de la moitié des DUERP sont exploitables. Il regrette également l'actualisation « de façade » de plusieurs DUERP.

Il remarque une très faible prise en charge des RPS à l'exception notable de l'UFR DEG, du SUMPPS et de la section Droit-Lettres du SCD qui a pris l'initiative de faire remplir aux agents des fiches

individuelles des risques professionnels pour accompagner le DUERP de la BUDL, laissant transparaître de fortes inquiétudes concernant le projet de fusion des BU du campus de Pau.

Enfin, il a souvent relevé l'absence de séparation entre les actions de prévention qui relèveraient du service et celles qui relèveraient de la direction de l'université.

4. Cas particuliers:

Le dossier « PUPPA »

Les 2 agents travaillant aux Presses Universitaires de Pau et des Pays de l'Adour (PUPPA) sont en arrêt maladie, une pour maladie professionnelle, une pour souffrance au travail. Cette dernière se trouve isolée sur son lieu de travail durant les heures administratives depuis de nombreux mois. Elle alerte la direction sur sa situation depuis mars 2014.

Elle a demandé à maintes reprises un rendez-vous à la direction sans recevoir de réponse. Elle est arrêtée jusqu'à fin décembre. Son appel au secours ne semble toujours pas entendu. Cette situation dure depuis trop longtemps sans qu'une solution ne soit trouvée. Nous avons donc demandé instamment à ce qu'elle soit reçue et que sa situation soit prise en compte.

La DRH nous a indiqué être en contact régulier avec le directeur des PUPPA : quelqu'un a été recruté pour 2 mois à partir de janvier. Pour la suite on verra puisque les PUPPA s'autofinancent. Par ailleurs l'autre collègue reprendrait le travail en mi-temps thérapeutique à partir de janvier.

Le dossier relatif à « la manutention des bouteilles de gaz » au LFC-R (bâtiment B2 UFR ST à Pau)

Nous avons été alertés suite à un accident de travail survenu le 02/10, lié à la manutention des bouteilles de gaz. Ces opérations sont, dans les conditions actuelles, forcément génératrices d'accidents.

Le danger est signalé depuis 2011 et aucune solution n'a encore été mise en œuvre. Dans la mesure où la situation va s'aggraver avec la mise en place du magasin central, nous avons demandé la résolution dans les plus brefs délais de ce problème, en proposant une allée de circulation entre le magasin de stockage et le bâtiment de l'UFR ST conçue de manière à permettre le déplacement aisé des chariots porte-bouteilles.

Le Conseiller de prévention nous a répondu qu'après consultation de l'assistant de prévention du LFC-R et de la directrice de l'UFR ST, il est envisagé de créer une zone tampon au pied du B1 et d'acquérir un véhicule adapté notamment au transport sécurisé des bouteilles de gaz.

5. Ouestions diverses

Décès étudiant sortie de ski : quel accompagnement des étudiants et des personnels qui ont pris part à cette sortie ?

Accompagnement sur place, les collègues ont été invités à se rapprocher du psychologue. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les collègues concernés.

Situation des anciens agents du DIVA

Le rapport du HCERES et la réponse du président à ce rapport concernant la VAE pourraient interroger sur la qualité du service rendu par les anciens agents du DIVA. L'HCERES note l'absence de

statistiques depuis 2011 (alors qu'elles étaient publiées sur le site du ministère et qu'elles le sont maintenant sur le site de la FOR.CO). La réponse du président indique que le service a été réorganisé et que désormais les procédures sont connues des enseignants et des candidats.(alors que ces procédures ont toujours été connues, simplement l'HCERES n'en a pas eu connaissance, pas plus que le président visiblement...).

Le président nous a répondu qu'il n'est pas responsable des appréciations de l'HCERES et qu'il n'y avait aucune volonté de nuire de sa part dans sa réponse. Dont acte.

Demande de mutation sur la côte basque pour raison médicale

Nous avons expliqué qu'un collègue attendait une réponse du président suite à un courrier du mois d'octobre. Le président nous a répondu qu'il allait recevoir une réponse officielle à sa demande.

Harcèlement sexuel à l'UPPA : quelle politique de prévention ?

Nous nous sommes étonnés de l'absence d'information relative à la prévention du harcèlement sexuel à l'UPPA alors qu'une circulaire ministérielle a été publiée, accompagnée d'un guide, fin novembre.

Le président nous a expliqué que les cas liés à des comportements pouvant être assimilés à du harcèlement étaient traités par la direction avec la plus grande fermeté.

Nous avons demandé ce qu'il en était de la prévention.

Le DGS nous a expliqué que l'information n'est pas encore arrivée du ministère par voie officielle à l'UPPA. La question sera donc discutée ultérieurement.

Le président a rappelé qu'il y a une chargée de mission à l'égalité homme-femme qui devra se saisir de cette question.

Nous avons rappelé que cette question relève également du rôle du CHSCT comme indiqué dans la circulaire ministérielle. Enfin, nous avons indiqué qu'il existe une problématique plus large des « comportements inappropriés au travail » sur lesquels l'établissement devrait travailler.

Chauffage salle de cours Dpt GTE de l'IUT des PA

Nous avons été interpellés par un collègue de l'IUT au sujet du chauffage. Nous avons eu connaissance d'une réponse d'un collègue de la Direction du patrimoine. Pour le Conseiller de prévention, le mieux est de permettre aux deux collègues de se rencontrer afin de régler au mieux cette situation.

Transformateur bât. Duboué

Cette question a été abordée sous le précédent mandat du CHSCT mais la solution tarde à être mise en œuvre. Ainsi, deux collègues travaillent toujours dans un bureau contenant un transformateur.

Le président nous informe qu'il va s'en occuper avec la directrice de l'UFR ST et que nous n'aurons plus à reposer cette question. Nous nous en réjouissons.